

RÉSEAU TEPOS-CV AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

TEPOS-CV du Syndicat des territoires de l'Est Cantal (SYTEC)



Le territoire

Deux communautés de communes (Saint-Flour communauté et Hautes Terres communauté), soit 88 communes et 37 000 habitants, se sont regroupées au sein du Syndicat des territoires de l'Est Cantal (Sytec) - syndicat mixte fermé à la carte - pour mettre en œuvre une stratégie de développement durable pour ce territoire de montagne situé au cœur du Massif central. L'Est Cantal, de l'Aubrac aux monts du Cantal et du Cézallier, alterne montagnes, vallées et plateaux. Dans des paysages préservés et variés, desservi par l'autoroute A75, il est organisé autour du pôle urbain de Saint-Flour et d'un réseau de bourgs. Le territoire s'est doté d'un Projet territorial de développement durable (PTDD) pour la période 2018-2035. Décliné dans un schéma de cohérence territoriale (SCoT), il le sera dans les documents d'urbanisme (PLUi et PLU) et le Plan climat air énergie territorial (PCAET) qui se fera aussi à l'échelle du SCoT.



Historique de la démarche TEPOS-CV du SYTEC



Points forts et axes stratégiques de transition énergétique

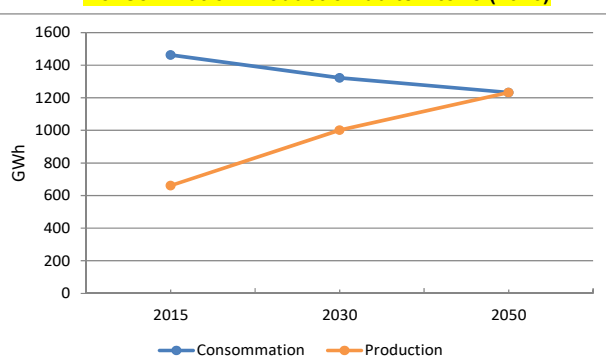
- Plus de 40 % de la consommation du territoire sont actuellement couverts par des énergies renouvelables grâce à un engagement historique (grande hydraulique, éolien, bois énergie).
- 3 conventions TEPCV 2015-2017 ont été signées pour les Pays de Murat, de Saint-Flour et du PNR des Volcans d'Auvergne.
- Le SYTEC s'est engagé dans une démarche TEPOS pour aller plus loin dans la transition énergétique et porter une stratégie 2017-2030 pour tout le territoire : réduction des consommations, rénovation énergétique des bâtiments publics et de l'habitat, développement d'initiatives alternatives à la voiture individuelle et l'achat de véhicules propres, rénovation et réduction de l'éclairage public.
- Il entend aussi accentuer la production locale d'énergie : réseaux de chaleur, chaufferies bois communales et intercommunales, développement du photovoltaïque en autoconsommation, biogaz pour les véhicules routiers et agricoles ...

Chiffres clés

- 88 communes
- 36 662 habitants
- 2286 km²
- 16 hab/km²
- Constitution en Pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) en 2019

Trajectoire TEPOS-CV du territoire

Consommation Production du territoire (2016)



Facture énergétique du territoire

- Dépenses annuelles (tous secteurs) : 96 M€
- Productions annuelles (toutes énergies) : 40 M€

Répartition des dépenses par secteurs

Avancée sur les principales thématiques

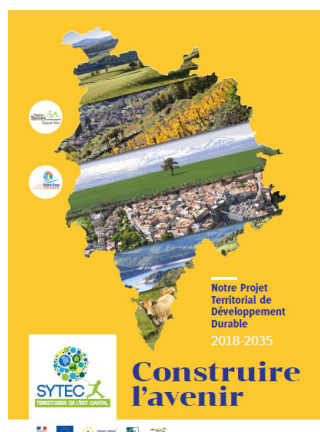
Brique 1 – Gouvernance	●●●●
Brique 2 – Bâtiment	●●●○
Brique 3 - EnR&R	●●●●
Brique 4 – Mobilité	●○○○
Brique 5 – Urbanisme	●●○○
Brique 6 – Ressources	●●○○
Brique 7 - Acteurs éco	●○○○

Gouvernance : cohérence des démarches PTDD / SCOT / TEPOS / PLUi/ PCAET du territoire

- Enjeux et objectifs en termes d'aménagement, de développement et de transition écologique et énergétique inscrits dans le Projet territorial de développement durable (PTDD), des objectifs et le Schéma de cohérence territorial (SCoT) Est Cantal. Ces objectifs convergeant avec la démarche TEPOS sont ainsi déclinés dans les Plans locaux d'urbanisme (PLUi et PLU) et le PCAET. La démarche de PCAET obligatoire pour Saint-Flour communauté, a entraîné avec elle Haute Terres Communauté volontaire.
- Mise en cohérence des objectifs quantitatifs et qualitatifs : habitat, paysagère, biodiversité, espaces naturels, émissions de GES.
- Forte mobilisation des acteurs socio-économiques : de nombreux forum et ateliers de travail.

Bâtiment : logement

- Plusieurs opérations programmées d'amélioration de l'habitat (OPAH) sont animées ou en cours de programmation pour la rénovation du parc de logements anciens.



- Partenariat avec CertiNergy pour la valorisation territoriale des certificats d'économie d'énergie (CEE). L'entreprise délégataire instruit les dossiers de primes énergie pour les collectivités et les entreprises locales, et leur verse les dites primes.

EnR : La filière bois énergie

- Les collectivités et Énergie 15 mènent un travail de fond pour développer la filière bois énergie : au total, 14 installations sont recensées, dont 1 installation industrielle, la chaufferie de l'usine agroalimentaire Bolinaut de 5,2 MWth. Sur le territoire 50% de la consommation de chaleur est couverte par une production locale renouvelable.
- 7 réseaux de chaleur publics desservent des bâtiments publics et privés. Celui de Besserette d'une puissance de 9.3 MWth raccorde 17 bâtiments publics sur 2,8 km de canalisation.
- Le Contrat d'objectif territorial pour le développement des énergies renouvelables thermiques (COT ENR) avec l'ADEME permet aux petits et moyens projets de production de chaleur (publics et entreprises) d'accéder aux subventions du fonds Chaleur.

EnR : La production d'électricité verte (hydraulique, Éolien et Photovoltaïque)

- Des infrastructures de grande production (barrages hydroélectriques, parcs éoliens, parc photovoltaïque) sont installées sur le territoire et produisent presque deux fois plus d'électricité que celui-ci n'en consomme. 11 parcs éoliens terrestres sont en service soit 42 éoliennes et une puissance autorisée de 99 MW. Plus de 400 installations photovoltaïques, dont un parc au sol, totalisent une puissance de 26 MW.
- Cette situation explique l'objectif du territoire de développer de manière raisonnée la production industrielle et de prioriser sur l'autoconsommation.

Volet Investissement

Types d'investissement	Année(s)	Montant
COT ENR	2019-2022	775 000 €
Réseau de chaleur Besserette	2019	5 millions€
Actions habitat sur Saint Flour Communauté	2017-2023	8 millions €

Contact : Soizic BAYSSAT
04 71 60 71 83
tepos@sytec15.fr